



## Charte de Communication à Destination des Parents d'Élèves

*Collège Jacques Prévert*  
*Année scolaire 2024-2025*

La collaboration entre les familles et l'établissement scolaire est essentielle pour assurer le bien-être et la réussite des élèves. Cette charte a pour but d'encadrer les échanges entre les parents et le collège, afin de garantir une communication respectueuse, constructive et efficace.

---

### 1. Objectifs de la Charte

- Favoriser un dialogue constructif et bienveillant entre les parents et l'équipe éducative.
- Assurer une transmission claire et rapide des informations.
- Garantir le respect des rôles et des responsabilités de chacun.

---

### 2. Principes de Base

#### **Respect et bienveillance**

- Chaque échange doit se faire dans un esprit de respect mutuel.
- Les messages agressifs, injurieux ou diffamatoires ne seront pas traités, voire signalés aux autorités compétentes.

#### **Confidentialité**

- Les échanges concernant un élève ou un sujet sensible sont confidentiels et doivent rester dans un cadre strictement privé.

#### **Droit à la déconnexion**

- Le **droit à la déconnexion** est une priorité pour garantir le respect des rythmes professionnels et personnels de chacun.
- Les outils numériques sont des supports pratiques, mais leur utilisation doit rester **équilibrée** et ne pas empiéter sur les temps de repos.

---

### 3. Moyens de Communication

Voir « **visuel de communication** »

### 4. Engagements des Parents

- S'assurer de consulter régulièrement les supports de communication (ENT, carnet de correspondance, mails).
- Informer l'établissement en cas de changement de coordonnées ou d'informations importantes concernant l'élève.
- Respecter les horaires de l'établissement pour toute communication ou rendez-vous.

---

## **5. Engagements de l'Établissement**

- Fournir aux parents des informations claires, régulières et accessibles.
- Traiter les demandes avec attention et réactivité.
- Proposer des solutions constructives en cas de problème.

---

## **6. Gestion des Litiges ou Malentendus**

En cas de désaccord, les parents sont invités à :

1. Contacter l'enseignant ou le personnel concerné pour un premier échange.
2. Si le problème persiste, demander un rendez-vous avec la direction.
3. Adopter une attitude constructive pour trouver une solution dans l'intérêt de l'élève.

---

## **Conclusion**

Cette charte repose sur le respect et la confiance entre l'établissement et les familles. Ensemble, nous contribuerons à la réussite scolaire et personnelle des élèves.

**L'Equipe de Direction**